

## G A R A N T I E B A N C A I R E

### QUEL EST SON OBJECTIF ?

Apporter une réponse globale aux besoins de trésorerie des entreprises solidaires lorsque les solutions court terme « classiques » des banques se révèlent insuffisantes, inadaptées ou inaccessibles.

#### ● Couverture globale du portefeuille « Client »

Relais global sur les créances publiques et privées détenues par l'entreprise solidaire, notamment les créances les plus complexes à gérer pour les banques : créances multiples et de faible montant, créances en « germe » (non notifiées), soldes de convention, financements européens, etc.

#### ● Une première marche vers une solution structurante

La mobilisation de CAP TRESO permet de couvrir pendant 12 à 24 mois vos besoins de trésorerie. L'entreprise retrouve ainsi la sérénité nécessaire pour construire, avec l'appui de ses partenaires (réseau France Active, Dispositif Local d'Accompagnement, etc.), une solution à long terme (renforcement du haut de bilan, consolidation du partenariat bancaire).

### QUI PEUT EN BENEFICIER ?

Les entreprises solidaires, au sens de l'article L443-3-1 du Code du travail, en particulier :

- les associations d'utilité sociale,
- les structures d'insertion par l'activité économique,

Le total des produits d'exploitation inscrit au compte de résultat du dernier exercice clôturé doit être inférieur à 1 M€.

### QUELLE EST LA PROCEDURE ?

L'entreprise contacte le fonds territorial Aquitaine Active qui lui communiquera la liste des pièces à réunir pour l'étude de son dossier (Comptes, prévisionnel de trésorerie, budget prévisionnel, etc.).

**La garantie FAG est gérée par France Active Garantie (FAG), société financière agréée par le Comité des Etablissements de Crédit, filiale de l'association France Active.**

*Elle propose des garanties de crédits bancaires aux personnes sans emploi ou en situation de précarité économique qui souhaitent créer leur entreprise et aux entreprises solidaires et associations d'utilité sociale.*

### QUELLES SONT SES CARACTERISTIQUES ?

#### Nature du concours

Ligne de crédit court terme de 12 mois maximum, mobilisable par billets financiers d'une durée de 1 à 3 mois ou sous forme de crédits de trésorerie (crédit par billet).

#### Montant de la ligne de crédit

De 5000 à 100 000 euros, défini en fonction du plan de trésorerie de l'entreprise.

#### Montant des billets financiers ou crédits

Défini en fonction des besoins de trésorerie du moment et du volume des créances attendues, dans la limite du montant de la ligne autorisée.

#### Montant maximal de la garantie : 50%

**Fonds de garantie mobilisé:** Fonds de garantie pour la création, la reprise et le développement des entreprises solidaires (FGES).

**Durée de la garantie :** 12 mois, renouvelable une seule fois, sous réserve de l'accord du comité d'engagement du FGES.

Clauses particulières :

- L'établissement prêteur a la possibilité de se faire céder les créances relayées dans le cadre du concours garanti.
- L'établissement prêteur ne peut pas solliciter des cautions ou garanties personnelles sur le concours garanti.
- La garantie porte sur le montant du billet financier mobilisé.

Coût pour l'entreprise : commission de 1% du montant garanti maximum du prêt.

### VOTRE INTERLOCUTEUR



Siège Aquitaine Active

111 Cours du Maréchal Gallieni – 33000 Bordeaux  
tel : 05.56.24.56.79 – fax : 05 56 96 73 49

Antenne Sud de la Région

Avenue Julian Grimau  
40220 Tarnos

tel : 05.31.51.52.44 – fax : 05.59.58.71.44

### Partenaires



Membre du réseau  
**FRANCE ACTIVE**

